

LA DEMOCRATISATION DU RWANDA

La situation au début de l'année 1992

La détermination du Président Juvénal Habyarimana à conduire la république rwandaise vers un système démocratique multi-partis constitue l'élément-clé permettant de considérer l'avenir avec un certain degré de confiance. Le processus de transition a toutefois déjà duré trop longtemps.

La nouvelle Constitution a été promulguée le 10 juin 1991. La loi sur les partis politiques l'a été le 18 juin 1991. Or, le Premier Ministre, Sylvestre Nsanzimana, n'a été désigné que le 12 octobre 1991. Il a négocié pendant deux mois avec l'opposition (ce qui était probablement nécessaire) et ne s'est présenté devant la Chambre que le 30 décembre 1991. Ce délai de 6 mois (juin à décembre) est excessif. Enfin, ce n'est que le 27 janvier 1992 que le Ministre de l'Intérieur, Faustin Munyazesa a transmis pour avis aux partis politiques l'avant-projet de loi électorale qui doit couronner le système démocratique. Il impartit aux partis politiques, pour émettre leur avis, un délai maximum de 2 mois. Ce qui prolonge une nouvelle fois les délais. Comme il est inévitable en pareil cas, la prolongation des délais d'achèvement de la démocratisation et l'incertitude qui l'accompagne provoquent une détérioration observable du climat politique: radicalisation, intrigues et manœuvres, surenchères et procès d'intention, agitation, méfiance, etc.

Seul l'achèvement du processus dans un délai raisonnablement bref, permettra au pays d'affronter l'avenir dans des conditions améliorées. Un calendrier précis doit être établi sans délai et il doit être suivi avec la plus grande rigueur. Les certitudes qu'engendrera un tel calendrier sont également nécessaires pour provoquer un changement du climat politique.

Les partis politiques

- * Seul le Parti Social Démocrate (PSD), dirigé par Félicien Gatabazi, dispose en ce moment d'autorités élues. Il a tenu un congrès le 1er juillet 1991. Ce congrès a élu un Bureau Politique, un Président et le Secrétaire national exécutif. Il est difficile d'apprécier le degré de popularité de ce parti. Par contre, ses positions politiques sont d'une grande clarté.
- * Il est généralement reconnu que le Mouvement Démocratique Républicain (MDR) dispose d'appuis relativement importants dans certaines parties du pays. Il se présente comme le successeur moral du Parmehutu. Le parti est dirigé par un comité auto-désigné de 6 personnes dont aucune n'a préséance sur l'autre. Il envisage de tenir un congrès, "peut-être en avril". Comme toujours en pareil cas, le groupe non structuré fait son unité en s'alignant sur la position du plus radical. Nous reviendrons sur les positions politiques de ce parti.
- * Le Parti Libéral reconnaît sans détour qu'il bénéficie plus que d'autres partis de l'appui d'une partie importante de l'électorat tutsi. Il n'a des contacts avec le FPR. Ce que les autres partis et les autorités contestent, se basant sur des déclarations à la radio du président du P.L. Ce parti envisage également de tenir un congrès "peut-être en avril". Il est toutefois dirigé par un comité structuré, dont le président est Justin Mugenzi.

* Le Parti Démocrate-Chrétien, présidé par Jean-Nepomuscène Nayinzia, dispose d'un représentant au sein du gouvernement. Il s'agit du ministre du commerce, de l'Industrie et de l'artisanat, Gaspard Ruhumuliza. Ce parti non plus n'a pas encore tenu de congrès. Il dispose toutefois d'un comité organisé. Ce parti ne paraît pas devoir disposer en ce moment d'appuis importants dans la population.

a plus de moyens

* Le MRND a poursuivi systématiquement sa réforme interne, en organisant des élections aux différents niveaux du parti (secteurs, communes). Plusieurs centaines de réunions ont déjà eu lieu. Un congrès national couronnant ce processus aura lieu prochainement.

Il est incontestablement le parti dont l'effort d'organisation interne est le plus important et le plus avancé. Le Président Habyarimana est et restera le leader effectif du MRND. Afin de rencontrer l'objection légale concernant l'incompatibilité entre la qualité de militaire et la fonction de chef de parti, le président a désigné un ministre de la défense (qui relève du Premier ministre) et un chef d'état-major général. Il reste bien entendu le chef constitutionnel de l'armée, comme le président Mitterrand ou le Roi des Belges la sont également dans leur pays.

* Il existe encore un certain nombre d'autres partis de création récente: PSR, RTD, PDI, PECO, RAMA-RWANDA, PADER, PARERWA. Il a été impossible de prendre contact avec ces partis. L'on s'accorde en général à considérer qu'ils ne joueront pas un rôle important.

* Nous avons fait valoir auprès des partis d'opposition qu'ils devaient se situer avec clarté face au processus de démocratisation engagé au Rwanda. Le refus d'entrer au gouvernement ne dénote pas un grand sens de responsabilités. L'exigence d'obtenir pour l'opposition le poste de premier ministre et au sein du gouvernement une majorité pour l'opposition, sont déraisonnables. Si la réforme de l'état est vraiment prioritaire à leurs yeux, ils doivent répondre positivement à l'offre d'entrée dans le gouvernement et -de l'intérieur de celui-ci- influencer, accompagner et contrôler le processus: par exemple dans un comité ministériel électoral, dirigé par le premier ministre et auquel participerait un ministre par parti de l'ex-opposition. Ils ne doivent pas confondre la réforme de l'état et la campagne électorale.

Le MDR propose un schéma politique cohérent mais particulièrement dangereux. Selon ce parti, il faudrait constituer un gouvernement de transition mais non pour réformer l'état. Ce gouvernement aurait pour tâche exclusive de "négocier la paix". Les élections auraient lieu seulement "Après le retour de la paix". Ceci équivaudrait ni plus ni moins à placer le pays sous le contrôle du FPR pour une durée indéterminée.

Le Parti Libéral est plus nuancé.

Se référant à une déclaration faite par le président Habyarimana le 12 janvier 1992 à l'Université de Butare, il considère que la proposition d'un gouvernement 50 % MRND/50 % opposition, mérite examen. De même, ce parti considère comme "acceptable" des élections au cours du 4e trimestre 1992.

Le Parti Social Démocrate s'est retiré du groupe d'opposition qu'il constituait précédemment avec le MDR et le PL. Il explique on ne peut plus clairement qu'il désavoue les manifestations violentes (avec destruction d'autobus et de biens privés) auxquelles se sont livrés les deux autres partis. Le PSD affirme donner priorité à la réforme de l'état.

Au moment d'écrire ces lignes, il est difficile de prévoir quelle sera la réponse des partis à l'offre de participation gouvernementale faite par le Premier Ministre. Une réponse favorable de la part du PSD serait dans la logique de la ligne actuelle de ce parti. Il est par contre impossible de prévoir dans quelle mesure le PL et le MDR auront la capacité de changer leur ligne de conduite actuelle. Ceci vaut surtout pour le MDR,

Il est évidemment essentiel que même en cas de refus persistant de certains partis, le gouvernement aille de l'avant. Enfin, le processus électoral lui-même ne saurait être rendu dépendant de la participation ou non de certains partis d'opposition. On ne peut forcer personne, mais personne n'a le droit de bloquer les réformes. Le gouvernement doit poursuivre résolument son oeuvre, rejetant les vetos d'où qu'ils viennent (FDR, ou partis d'opposition).

* Le MDR et le PL font état de discriminations et abus commis par des bourgmestres MRND à l'égard des membres de leurs partis. Sans contester que de tels faits aient pu se produire et tout en les condamnant, nous avons fait observer que nous n'étions pas disposés à leur accorder plus d'importance qu'aux processus de réformes et de transformations (aussi du MRND), lesquels sont incontestablement engagés.

La guerre

La guerre menée depuis l'Ouganda contre le Rwanda est une guerre stratégique. Elle vise à déstabiliser le régime en place et à y substituer un régime favorable à Kampala.

La question des réfugiés (que nous traitons plus loin) a été habilement utilisée comme argument de relations publiques auprès de la presse et du monde diplomatique. Cette guerre a déjà atteint certains de ses objectifs : relance de l'antagonisme Hutu-Tutsi qui avait disparu sous le gouvernement Habyarimana, arrêt complet du tourisme et des importantes ressources correspondantes, obligation de multiplier par trois le nombre des forces armées (gendarmerie incluse) avec la répercussion proportionnelle sur le budget de l'état et par conséquent sur le niveau de vie de la population.

Les manifestations violentes organisées par certains partis d'opposition contribuent à amplifier l'effet de désagrégation voulu par la guerre.

En raison de ses objectifs, il est vain d'espérer une fin rapide de cette guerre. Seules de fortes pressions politiques et économiques convergentes exercées sur l'Ouganda pourraient constituer la thérapeutique adéquate. Encore que le résultat ne saurait pour autant être garanti par avance.

A propos de cette guerre, notons que si le marxisme en tant qu'idéologie "noble" semble avoir vécu, les technologies de conquête du pouvoir que les marxistes ont mises au point continuent d'être utilisées. Il ne faut pas oublier trop vite que Museveni a fait ses classes au Mozambique et que dans sa propre pratique politique il les a utilisées, reniant notamment l'accord de paix qu'il avait signé à Nairobi, lequel prévoyait la démocratisation !

Les réfugiés

Le problème des réfugiés est résolu dans son principe.

Le gouvernement du Rwanda ne conteste pas le "droit au retour" des réfugiés.

Le problème subsistant est celui de l'établissement de ceux-ci dans des sites appropriés présentant toutes garanties en matière de salubrité et de possibilités économiques. Ces sites ont été identifiés.

Le financement de cette installation doit être assuré par l'aide internationale: H.C.R., CEE, aide bilatérale. Les dossiers sont à l'examen dans ces différentes instances.

On estime généralement que le nombre de réfugiés souhaitant rentrer au pays pourrait s'élever jusqu'à 10.000 unités. Ils ne rentreront pas aussi longtemps que la guerre durera et que les "sponsors" n'auront pas approuvé les plans de financement des projets permettant leur établissement;

Les Eglises

C'est avec une certaine surprise que l'on prend connaissance d'un document publié par des prêtres du diocèse catholique de Kabgayi, le 1er décembre 1991.

Il s'agit d'un pamphlet politique, enrobé de phraséologie pseudo-religieuse, qui attaque le gouvernement de manière partielle sur des points aussi limités que la manière dont il conduit ses consultations politiques. C'est pour le moins étrange !

La conférence épiscopale catholique du Rwanda a publié peu après un document positif et nuancé.

Il est évident que la difficile transformation de l'état aujourd'hui engagée mérite un appui résolu des Eglises tant catholique que protestante. On imagine mal qu'il puisse ne pas en être ainsi.

Conclusions

* Il n'y a toujours pas d'alternative au MRND.

La situation des partis, par comparaison avec ce qu'elle était lors de notre précédente visite du 1er août 1991, s'est plutôt détériorée.

A l'exception du PSD, aucun d'entre eux n'a été en mesure de se doter en une demi-année d'une structure d'action crédible, démocratiquement élue.

L'on ne peut se défaire de l'impression que le MDR et le PL en particulier ont donné priorité à l'agitation externe plutôt qu'à l'organisation interne en vue d'affronter des élections démocratiques dans les meilleures conditions.

* La prolongation excessive du processus de démocratisation a provoqué une détérioration certaine du climat politique qui risque de s'aggraver encore si les délais devaient encore se prolonger.

* Il est hautement vraisemblable que le Parti Libéral et le MDR ne se détermineront pas vis-à-vis de la participation tant au gouvernement qu'aux élections parlementaires avant qu'ils ne soient confrontés à une date-butoir qui les y contraigne. S'il faut souhaiter sincèrement leur participation, il ne saurait être question d'en faire une condition.

* Il n'y a aucune chance que la guerre s'arrête avant que ne soit établi au Rwanda un gouvernement solide issu d'élections parlementaires incontestables. Les combats ne s'arrêteront que lorsque les fauteurs de guerre auront constaté que leur tentative de déstabilisation et de conquête de pouvoir aura échoué.

- * Le schéma optimum pour le Rwanda est celui d'une confirmation du MRND dans sa fonction gouvernementale au terme d'élections parlementaires à tenir dans un délai de 4 à 5 mois, élections conduisant également à une présence honorable (20 à 35 % semblent prévisibles) de l'opposition au sein du Parlement.
- * Les puissances occidentales -en ce compris la Grande-Bretagne- devraient exercer des pressions convergentes sur l'Ouganda.

André LOUIS,
Secrétaire général
Internationale Démocrate-Chrétienne.

Le 08 février 1992.

*contient
Habib Amin*

Avertissement :

Les considérations qui précèdent valent pour le Rwanda exclusivement; Il existe chez nombre d'observateurs -même avertis- une tendance naturelle à l'amalgame, tendance contre laquelle chacun doit réagir pour son compte. Il est évident, par exemple, qu'au Zaïre l'organisation d'élections à bref délai est tout à fait contre-indiquée en raison même de l'état de délabrement du pays consécutif précisément aux délais abusifs (près de deux ans) qui aujourd'hui compromettent dangereusement tout le processus. Il existe pour le Zaïre aussi -même aujourd'hui- un chemin possible. Il est fondamentalement différent.